

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 19 avril 2016

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public : - le mardi : de 14h00 à 17h30
 - le mercredi : de 09h00 à 12h00
 - le vendredi : de 16h00 à 19h00

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit tous les vendredis de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous.

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 16h00 à 19h00

Le samedi de 09h00 à 12h00

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Contact téléphonique: 03 21 30 19 18

Commémoration de l'Armistice de la Guerre 39-45

La Municipalité et la section UNCAFN Intercommunale vous invitent à participer à la cérémonie de dépôt de gerbe qui aura lieu

le dimanche 8 mai à 11 heures 30

Au Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle des associations.

Recensement

Le recensement est nécessaire et obligatoire.

Tous les garçons et les filles sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera remise; elle est indispensable pour passer les examens, les concours ou le permis de conduire.

Les jeunes concernés sont priés de se présenter au secrétariat de Mairie munis de leur livret de famille.

Remise des prix aux enfants de Colembert

Lors de l'entrée en 6^{ème}, chaque enfant reçoit un prix offert par la Municipalité.

Afin de nous permettre de remettre ce prix en fin de primaire à tous les enfants de Colembert, nous demandons aux enfants concernés ne fréquentant pas l'école du village de se faire connaître en Mairie **avant le 10 mai 2016.**

Respect du Code de la Route

Il est rappelé aux automobilistes fréquentant les rues de la commune qu'il est indispensable **de respecter le code de la route et notamment les limitations de vitesse et les règles de stationnement** afin d'assurer la sécurité de tous: riverains, piétons, cyclistes et automobilistes.

Inscription école rentrée de septembre

Vous trouverez, ci-joint, une information concernant les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre.

Il est rappelé que la commune propose plusieurs services périscolaires aux familles des enfants fréquentant l'école: garderie, cantine, ramassage scolaire, nouvelles activités périscolaires (NAPs).

Si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) bénéficie(nt) de l'un ou l'autre de ces services, **il est indispensable de le signaler au secrétariat de mairie.** Les modalités d'inscription vous seront alors expliquées.

OPAH

Vous êtes propriétaire et voulez améliorer le confort de votre habitation. Vous souhaitez savoir si vous êtes éligible aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Une permanence est assurée en mairie de Colembert **le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h.** Venez avec votre déclaration de revenus (tract joint).

Association Bons Pieds Bonne Tête

Cette association est née d'une initiative des seniors. Elle propose des activités physiques et des ateliers mémoire. Un atelier mémoire est proposé à Henneveux, tous les lundis, de 11h à 12h. N'hésitez pas à vous inscrire. Renseignements: 06 02 66 06 80

Initiation à l'informatique par la CCDS

La CCDS propose gratuitement des cours d'initiation à l'informatique. Ils sont organisés dans les cyber points de Desvres et de Samer et à la mairie de Colembert. Cette formation se fait par petits groupes de 4 personnes maximum.

Si vous souhaitez qu'une nouvelle session soit organisée à Colembert, n'hésitez pas à vous inscrire. Renseignements: 03 21 99 26 00 ou 03 21 30 24 86.

Benne à Déchets Verts

La Communauté de Communes met à notre disposition une benne de grand volume destinée à collecter les déchets verts (pelouses, branches..).

Cette benne est située à l'intersection de la rue Profonde, de la rue de la Linoterie et de la rue Verte (à côté du pont de la 2X2 voies).

Les déchets collectés sont ensuite broyés ; C'est pourquoi **Vous ne pouvez y déposer que des branches de moins de 10cm de diamètre.**

Afin de maintenir ce service nous vous demandons **de déposer les déchets dans la benne** et de respecter les consignes et les lieux.

Calendrier des fêtes année 2016

Dimanche 8 mai : commémoration de l'armistice de la guerre 39/45

Samedi 4 et Dimanche 5 juin : fête des voisins

Samedi 11 juin : gala de danse avec C.L.E.A.

Dimanche 26 juin : fête de l'école

Jeudi 14 juillet : randonnée pour tous

Dimanche 7 août : marche avec l'association « Aidons Noah » de Menneville

Du 10 au 15 août : accueil des habitants de Georgensgmund (Allemagne) avec le C.A.C.I.

Dimanche 14 et Lundi 15 août : tournoi de Football avec l'A.S. Colembert

Vendredi 26 août : fête du centre de loisirs avec C.L.E.A

Dimanche 28 août : forest'Opale avec « les Ecureuils » de Boulogne sur Mer

Samedi 10 et Dimanche 11 septembre : braderie baby junior avec C.L.E.A

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre : journées du Patrimoine et fête de la Vallée du Wimereux

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 octobre : ducasse

Samedi 22 octobre : repas dansant du PEPS

Samedi 6 novembre : repas de la section locale de l'UNCAFN

Vendredi 11 novembre : commémoration de la guerre 14/18

Samedi 3 et Dimanche 4 décembre : téléthon

Vendredi 16 décembre : arbre de Noël de l'école